

6 Demande de RSA (Revenu de solidarité active)

► Vos revenus de placement/patrimoine

Si vous avez déclaré des revenus de placement ou du patrimoine auprès des impôts, indiquez le montant déclaré pour l'année N-2. Par exemple si vous faites une demande en 2016, indiquez les montants déclarés pour 2014.

	Vous-même	Votre conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)	Enfant ou personne de moins de 25 ans
■ Revenus fonciers (<i>revenus de biens immobiliers</i>), micro fonciers (<i>après déduction de l'abattement fiscal forfaitaire</i>)	€	€	€
■ Contrat épargne handicap souscrit par vous-même. Ne déclarez pas la rente-survie souscrite par votre famille en votre faveur	€	€	€
■ Autres : revenus des capitaux et des valeurs mobilières (<i>actions, obligations...</i>) après abattement ; revenus soumis à prélèvement libératoire sans déduire le montant de l'impôt, y compris les indemnités des élus locaux soumis à prélèvement libératoire ; plus-values et gains divers taxés à un taux forfaitaire, y compris les plus-values de cession des professions non salariées ; rentes viagères à titre onéreux	€	€€	€

Déclaration sur l'honneur : Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait. Je prends connaissance que cette déclaration peut faire l'objet d'un contrôle du président du conseil départemental, des organismes chargés du service du Rsa, du Pôle emploi, du service des impôts et de l'Agence des services et des paiements (Asp) ; qu'à la demande de la Caf/MSA je devrai justifier de ma situation et notamment de mon activité (bulletin(s) de salaire...) et de celle de tout enfant ou autre personne vivant au foyer. Je prends connaissance que si je bénéficie du Rsa je peux être tenu, ainsi que mon conjoint, concubin ou partenaire de pacs, de rechercher un emploi, de créer ma propre activité ou d'engager toute action en vue d'une meilleure insertion sociale ou professionnelle.

A _____, le _____
Signature obligatoire du demandeur ou de son représentant

Nom et/ou cachet du service instructeur

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.262-51 et L.262-52 du code de l'action sociale et des familles - Article L.114-17 du code de la sécurité sociale - Article 441-1 du code pénal). L'exactitude de vos déclarations peut être vérifiée, notamment par un agent de contrôle assermenté de la Caf/MSA ou directement auprès des organismes ou services cités ci-dessus (Article L.114-19 du Code de la sécurité sociale). Vos données personnelles sont traitées par la branche Famille du régime général ou votre MSA dans le cadre de la gestion de vos prestations. Certaines de ces informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Au titre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caf ou de votre MSA, par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité signée.

5 Demande de RSA (Revenu de solidarité active)

	Enfant ou personne de moins de 25 ans			Enfant ou personne de moins de 25 ans		
	1 ^{er} mois	2 ^{ème} mois	3 ^{ème} mois	1 ^{er} mois	2 ^{ème} mois	3 ^{ème} mois
■ Aucune ressource (pour chaque mois concerné cochez la case)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Revenus salariés nets perçus avant saisies ou retenues y compris Cec, Cae, Cie, Cava						
■ Revenus des professions non-salariées : reportez-vous au formulaire de demande complémentaire pour les non-salariés		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
■ Revenus de Cirma ou Cav, Cui						
■ Revenus de stage de formation professionnelle						
Pour les 3 catégories ci-dessus, précisez le nombre d'heures de travail pour chaque mois	_____ H	_____ H	_____ H	_____ H	_____ H	_____ H
■ Revenus des élus locaux déclarés en «traitements et salaires» auprès des services fiscaux (hors FRFE)						
■ Revenus exceptionnels (indemnités contractuelles, rappels de salaire et d'indemnités de sécurité sociale...)						
■ Rémunération garantie en ESAT						
■ Primes et accessoires de salaire (primes de 13 ^{ème} mois, de vacances, de naissance, ...)						
■ Pécule versé par les OACAS (Emmaüs...)						
■ Pensions alimentaires reçues						
Précisez qui vous verse cette pension (parents, amis, ex-conjoint...)						
■ Autres pensions, rentes, retraites imposables ou non						
■ Indemnités de chômage partiel (avant retenue, saisie)						
■ Indemnités de chômage (avant retenue, saisie)						
■ Allocation de veuvage						
■ Indemnités journalières de maternité, paternité, adoption						
■ Autres indemnités journalières de sécurité sociale						
■ Aides et secours financiers réguliers						
Précisez qui vous verse cette aide (parents, amis, ex-conjoint, associations...)						
■ Autres ressources (location de biens immobiliers, revenus de capitaux placés, etc.)						
Précisez le(s)quel(s) :						
■ Déclarez le montant de l'argent placé (plan d'épargne logement...) ou de votre épargne disponible (comptes, livrets bancaires - ex : livret A...)						
■ Vous êtes propriétaire d'un terrain, d'une maison ou d'un logement qui n'est pas loué, autre que votre résidence principale, (cochez la case)		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
Si vous ou votre conjoint ne percevez plus l'une des ressources déclarées ci-dessus, ni aucune ressource qui les remplace, précisez le(s)quel(s) et depuis quelle date :						

Emplacement réservé

NE PAS REMPLIR